

Bulletin d'adhésion

Aux garanties complémentaires à la licence individuelle accident prévue au contrat d'assurance Groupe Generali n°AU798765 souscrit par la Fédération Française de Polo

Intermédiaire d'assurance

HELMETT
3 Boulevard Richard Lenoir
75011 PARIS
01 44 73 46 46

Assureur

GENERALI IARD
2 Rue Pillet-Will
75009 PARIS

Ce document est à **compléter et à retourner signé et accompagné de votre règlement** par **chèque** par courrier à l'adresse HELMETT SPORT - 16 Rue du long Douet, 14760 Bretteville-sur-Odon ou par **carte bancaire** via le téléphone au 01 44 73 46 46.

Identification du licencié concerné :

Nom et Prénom :

.....

Date de naissance :

.....

Adresse mail :

.....

Adresse postale :

.....

Téléphone portable :

.....

Nom du club et numéro d'affiliation :

.....

Moyen de paiement :

.....

HELMETT, en tant que Responsable de traitement, traite vos données personnelles afin d'établir et gérer votre adhésion. La réalisation de mesures précontractuelles et l'exécution du contrat constituent la base légale de ce traitement de données. Les données à caractère personnel vous concernant pourront être communiquées en tant que de besoin et au regard des finalités mentionnées ci-dessus, à des prestataires, fournisseurs et sous-traitants dans la limite nécessaire à la réalisation des tâches leur incombant ou qui leur sont confiées. Vos données personnelles sont hébergées sur des serveurs localisés en France et dans l'Union Européenne. Elles sont conservées dans le cadre des finalités indiquées ci-dessus et dans le respect des prescriptions légales en vigueur, notamment en matières civile, fiscale, commerciale et pénale. Conformément à la réglementation en vigueur, l'adhérent peut exercer son droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité des données le concernant en contactant HELMETT à l'adresse suivante : rgpd@hellymet-assurances.com ou à l'adresse postale : Hellymet, Responsable Risques et Conformité - 3 Boulevard Richard-Lenoir - 75011 Paris. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Pour en savoir plus, consultez notre Politique de Confidentialité sur <https://www.hellymet-sport.com/politique-de-confidentialite> ainsi que la clause dédiée au sein de votre Notice d'information.

Tableau de garanties et des franchises applicables en cas de sinistre – Garanties optionnelles

Option - Garantie 50 : Garanties de base de la licence +50% des capitaux décès et invalidité
Option - Garantie 100 : Garanties de base de la licence +100% des capitaux décès et invalidité

Montant de la prime complémentaire (TTC)

Option - Garantie 50 :	68€
Option - Garantie 100 :	116€

Signature de l'adhérent :

En signant ce document, l'adhérent déclare avoir pris connaissance de la notice d'information de la Police N°AU798765 détaillant les garanties souscrites par la Fédération Française de Polo auprès de l'Assureur au bénéfice des personnes physiques licenciés de la Fédération Française de Polo vous a été remise lors de la prise de votre licence.

Fait à, le/...../.....

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »